

## ZOOM SUR LES TRAVAUX EN COURS

Depuis le 11 septembre 2023 les travaux de réseaux ont débuté. Place maintenant aux travaux d'aménagement de surface rue des Vétérans et place Jean-Jacques Rousseau.

### Point d'étape des rues du centre-ville

#### La rue des Vétérans et la place JJ Rousseau :

Les travaux de rénovation, de dévoiement et d'extension des réseaux (gaz, eau, télécommunications...) ont débuté il y a plusieurs mois dans la rue des Vétérans. Les travaux de démolition des trottoirs, de la voirie, le terrassement ainsi que la mise en place de la nouvelle fontaine dureront jusqu'au mois d'avril 2024. Ensuite, place aux revêtements de sols, à l'éclairage, à la mise en place des mobiliers et aux plantations rue des Vétérans, ainsi que sur la place Jean-Jacques Rousseau. La livraison est prévue pour fin mai 2024.

Les plantations d'arbres et de massifs définitifs se feront quant à elles à l'automne 2024, période plus propice aux plantations.



#### La rue du Commerce :

Les travaux de réseaux ont débutés en décembre 2023 et seront suivis à partir d'avril 2024 par les aménagements de surface, pour une livraison de la rue à la fin de l'été 2024.

#### L'avenue Pasteur :

Les travaux d'extension du réseau de chaleur vont

démarrer la semaine du 5 février dans le carrefour entre la rue du Commerce et l'avenue Pasteur et se poursuivre sur l'avenue Pasteur jusqu'au croisement avec René Blanc jusque fin mars. Ils seront suivis par les travaux de réseau d'eau en avril et début mai.

#### La rue René Blanc :

Les travaux de réseau (eau) vont démarrer début mars et tout au long du mois dans la partie nord de la rue (entre la rue du Faucigny et la rue Paul Bert).

Les travaux d'extension du réseau de chaleur vont démarrer dans la partie sud de la rue (entre Pasteur et Paul Bert) la première quinzaine d'avril. Les travaux se feront en route fermée au droit du restaurant le Paul Bert.

### L'accès à la zone en travaux pour les ayants-droit

**A partir du 19 février 2024**, les ayants-droit, c'est-à-dire les riverains et commerçants de la zone en travaux (rue du Commerce, rue des Vétérans, avenue Pasteur (portion entre René Blanc et Commerce)) et l'aire piétonne « historique » de la place de l'Hôtel de Ville, doivent entrer par l'avenue Pasteur qui sera inversée (pour la portion René Blanc et Commerce) et sortir par la place de l'Hôtel de Ville.

**Les ayants droit des rues René Blanc et Paul Bert** devront entrer par l'avenue Pasteur depuis l'avenue Ferry et ressortir par la rue Paul Bert, hormis la première quinzaine d'avril où une portion de la rue René Blanc sera fermée. L'accès à la partie nord de la rue René Blanc se fera par la rue Paul Bert en double sens.

**Les ayants-droit doivent être en possession d'un macaron distribué par la Ville et d'un disque bleu. Les personnes rentrant sur l'aire piétonne en travaux et historique sans macaron apposé à leur pare-brise pourront être verbalisées.**

### La collecte des déchets change au 6 février sur les rues en travaux

Rue des Voiron, Rue du Faucigny, Rue du commerce, Rue Paul Bert, Avenue Pasteur (jusqu'à René Blanc), Rue René Blanc, le camion de collecte ne passera plus récupérer les bacs en pied d'immeubles. Plus d'informations sur le site internet : [www.tram-pietonnisation.fr](http://www.tram-pietonnisation.fr)